



retenue sur caution après états des lieux

Par **Costa walter**, le **27/02/2019** à **19:06**

Bonjour

Ma fille louait une chambre dans un appartement partagé par la propriétaire et une autre étudiante. Ma fille et l'autre étudiante ont donné leur préavis après 2 mois tant la propriétaire leur rendait la vie impossible. Suite à l'état des lieux de sortie, la propriétaire a retenu à chaque locataire 50 euros.

Pour ma fille les justifications étaient, frais de dossier, frais de nettoyage et réparation d'un porte manteau(il manquait une vis), aucun justificatif, pas de facture. De plus il s'agissait d'une location de particulier à particulier, donc je ne comprend pas de quel frais de dossier il peut s'agir.

Avec mes remerciements

M Costa

Par **janus2fr**, le **27/02/2019** à **19:13**

Bonjour,

Les frais de dossier sont illégaux ici !

Pour le nettoyage et la réparation, y a t-il bien eu un état des lieux de sortie de dressé et signé des 2 parties ? Cet état des lieux met t-il en évidence la saleté de la chambre et la détérioration du porte manteau ? Si non, aucune somme ne peut être retenue pour cela. Si oui, le bailleur doit encore fournir des justificatifs sous forme de devis ou de facture de professionnel.

Par **Costa walter**, le **01/03/2019** à **00:04**

Merci de votre aide

M Costa

Par **Costa walter**, le **01/03/2019** à **11:56**

Il y a bien eu un état des lieux d'entrée et de sortie.

Sur l'état des lieux d'entrée la propriétaire s'est contentée de noter A, B, C, D ou E.

Par contre sur l'état des lieux de sortie, elle détaille tout par des phrases, par exemple murs de la cuisine collants, alors qu'elle même y cuisinent, et qu'elle y a cuisiné la veille de l'état des lieux. Ma fille avait fait le ménage de la chambre, de la cuisine, de la salle de bain et du couloir. Mais la propriétaire a tout inspecté à la loupe, elle cherchait vraiment un moyen de soutirer de l'argent tant elle était furieuse que ses deux locataires partent.

Le porte manteau était déjà abimé, il ne restait que deux crochets, mais c'est vrai qu'il manquait une vis sur un des deux restants. Je l'avais refixé avec une seule vis, mais la propriétaire a fortement tiré dessus, comme si elle le savait et le crochet est tombé. Elle n'a pas essayé l'autre.

Merci